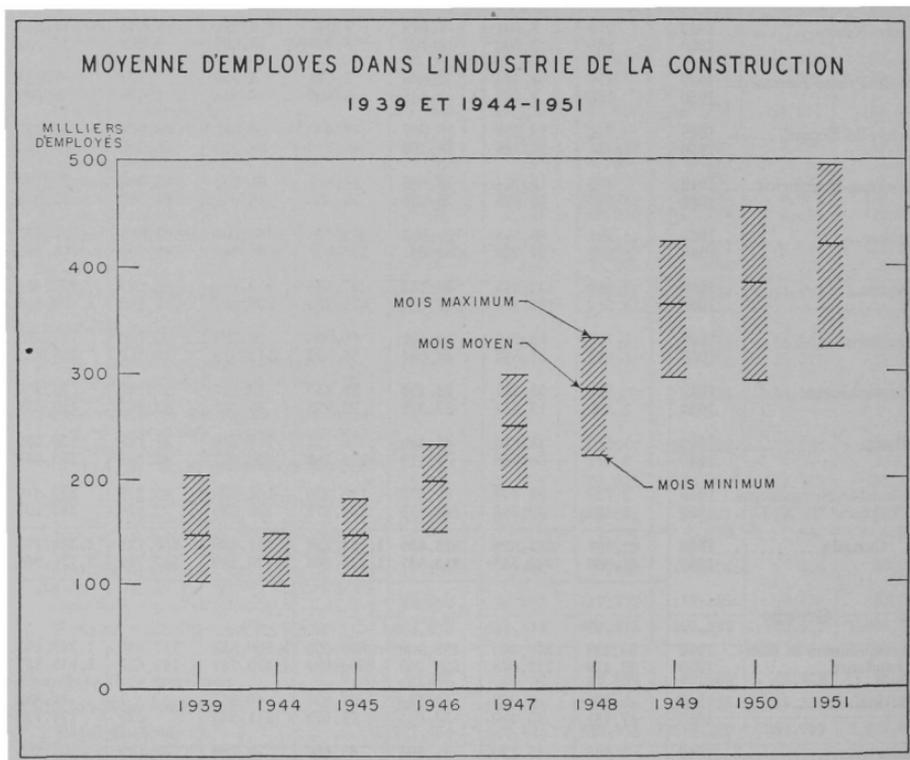


Le graphique ci-après indique le mouvement des employés dans l'industrie de la construction. La tendance observée en 1945 s'est poursuivie jusqu'en 1951. Le nombre accru d'employés a haussé constamment la ligne du "mois moyen", bien qu'en 1950 et 1951 ce mouvement fut moins prononcé qu'au cours des années précédentes. On remarque en même temps une plus forte variation entre les lignes du "mois minimum" et du "mois maximum". La première tendance sert à signaler que l'industrie pouvait encore, en 1951, absorber plus d'unités de travail; l'autre indique que le caractère saisonnier de l'emploi devient de plus en plus prononcé depuis 1945.



Sous-section 2.—Contrats et permis de bâtir

La présente section donne la statistique des travaux effectivement visés pour les contrats adjugés et les permis de bâtir. Ces chiffres n'indiquent les travaux dûment exécutés durant l'année que dans la mesure où les travaux prévus sont achevés et dûment déclarés au recensement de la construction. De plus, la valeur des contrats adjugés et, surtout, des permis de bâtir, est une estimation (souvent une sous-estimation), des travaux projetés. Ces statistiques ne peuvent, évidemment, concorder avec celles de la sous-section 1, vu que plusieurs travaux dont le contrat est signé vers la fin d'une année ne sont commencés souvent que l'année suivante et, surtout dans le cas des grandes entreprises, s'étendent à plus d'une année.

Contrats de construction.—D'après les chiffres publiés par *MacLean Building Reports, Limited*, la valeur des contrats adjugés en 1951 a plus que doublé